

Paris, le 13 novembre 2018

ABUS SEXUELS SUR MINEURS : COMMISSION INDÉPENDANTE

**MONSIEUR JEAN-MARC SAUVÉ, VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE DU CONSEIL D'ÉTAT,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INDÉPENDANTE**

À la suite de l'Assemblée plénière des évêques de France qui s'est réunie à Lourdes du 3 au 8 novembre 2018 et conformément aux décisions annoncées le 7 novembre, la Conférence des évêques de France a avancé dans la mise en place d'une commission indépendante chargée de faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique depuis 1950, de comprendre les raisons qui ont favorisé la manière dont ont été traitées ces affaires et de faire des préconisations, notamment en évaluant les mesures prises depuis les années 2000.

M. Jean-Marc Sauvé, Vice-Président honoraire du Conseil d'État a accepté de prendre la présidence de cette commission dont il aura la charge de désigner les membres.

Mgr Georges Pontier, président de la CEF et M. Jean-Marc Sauvé se rencontreront prochainement pour préciser les objectifs de cette commission et étudier les moyens nécessaires pour son bon fonctionnement.



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07